



UNITER 45

8 RUE DU BAS DE GRANGE - 18100 VIERZON - France
Téléphone: 02 18 88 98 18 / Fax: 02 46 91 03 80
info@uniter45.com - <http://www.uniter45.com>

ACCUSE DE RECEPTION DE COMMANDE

N° de commande	: CDE26-00224	Votre contact	: Elise TEILLET
Date de la commande	: 22/03/2026	Mode de livraison	: COLISSIMO
Délai de règlement	: A la commande	Tél direct :	: 02.18.88.98.17
Votre référence	: COMMANDE INTERNET 2316 /SHOSLHCYO	Mail :	: contact@uniter45.com

Adresse de facturation	Adresse de livraison
GARAGE BARTOLO 61 CHEMIN DE SALAPISSOU LIEU DIT LES BUGUELLES FLAYNAC, 46090 PRADINES France FR08831133376 M. ARNAUD BARTOLO Tél: 0676968933 Mail : arnaud.bartolo@hotmail.fr	GARAGE BARTOLO 61 CHEMIN DE SALAPISSOU LIEU DIT LES BUGUELLES FLAYNAC, 46090 PRADINES France Tel : 0676968933

#	Article & Description	Quantité	Prix U HT	Montant HT
1	U45BA455560LR BAGUE ACIER Ø INTÉRIEUR : 45 / Ø EXTÉRIEUR : 55 / LONGUEUR : 60 LISSE RAINURÉE	1,00 UN	38,00	38,00
2	U45BA455530GTR BAGUE ACIER Ø INTÉRIEUR : 45 / Ø EXTÉRIEUR : 55 / LONGUEUR : 30 GORGE TROU ET RAINURE	1,00 UN	29,00	29,00
3	U45BA455535GTR BAGUE ACIER Ø INTÉRIEUR : 45 / Ø EXTÉRIEUR : 55 / LONGUEUR : 35 GORGE TROU ET RAINURE	1,00 UN	34,00	34,00
4	U45CE561121 CALE / ÉPAISSEUR 56x112x1mm	3,00 UN	7,00	21,00
5	U45CE5611205 CALE / ÉPAISSEUR 56x112x0,5mm	2,00 UN	5,00	10,00

Merci de nous avoir choisis !

Sous-total HT	132,00
Frais d'expédition HT	12,00
(TVA 20% (20%))	
TVA 20% (20%)	28,80
Total TTC	172,80€

BANQUE : CIC OUEST
IBAN : FR76 3004 7146 7800 0204 6260 135
BIC : CMCIFRPP

Ordre du chèque : UNITER 45

Le Vendeur se réserve, jusqu'au complet paiement du prix des Produits vendus, un droit de propriété sur lesdits Produits, lui permettant d'en reprendre possession en cas de défaut de paiement, conformément aux dispositions des articles 2367 et suivants du code civil. L'Acheteur supportera tous les risques relatifs aux Produits livrés jusqu'au transfert effectif de propriété. Il ne pourra pas vendre les Produits livrés avant transfert effectif de propriété des Produits à son bénéfice, sauf accord écrit préalable du Vendeur. Tout acompte versé par l'Acheteur restera acquis au Vendeur à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions que le Vendeur se réserve le droit d'intenter à l'encontre de l'Acheteur.